

où un écart ne sera pas volontairement maintenu entre les taux d'intérêt nationaux et étrangers, il y a des chances pour que le mouvement s'arrête de lui-même. A moins que l'on se trouve en présence d'occasions d'investissement qui apparaissent constamment et dans le même pays, lorsque suffisamment de capital aura circulé du pays à bas taux d'intérêt vers le pays à taux plus élevés, l'écart entre les deux se rétrécira. Or, à notre avis, il n'est pas du tout certain qu'il existe un mécanisme du genre en ce qui concerne l'investissement direct, précisément parce qu'il n'est pas clairement motivé par la différence dans les taux de rémunération. Le capital se déplace principalement dans le but d'établir ou de maintenir une position jugée convenable dans un marché étranger. La rentabilité prévue est un élément qui entre en ligne de compte étant donné que l'expérience en fait un bon indice des profits qui seront en fait réalisés et de la stabilité des marchés étrangers, mais ce n'est qu'un élément limité de la décision d'investir.¹

Ceci dit, il reste la possibilité d'une intervention extérieure à la firme. Il est certain, par exemple, que si les tensions entre la firme pluri-nationale et les états deviennent assez fortes pour être jugées intolérables par les gouvernements, ceux-ci seront tentés d'intervenir. Certains pourraient même imiter Cuba, le Chili, le Pérou ou la Bolivie. Sans même aller jusque là, on peut entrevoir des difficultés pour les firmes plurinationales. Elles contrôlent, en effet, fort probablement des secteurs auxquels les pays accordent une grande importance; ceux dont les matières premières sont vendues dans des marchés oligopolistiques, étroitement contrôlés et ceux dont la technologie se trouve soumise à un contrôle strict de la part des firmes. Il est à prévoir une continuation et peut-être même une accentuation des tensions entre les firmes et les états. On enregistrera certes, un peu partout dans le monde, une réaction de défense de la part des états. La forme de

1. Voir B. Bonin, L'investissement étranger à long terme au Canada, Les Presses de l'Ecole des H.E.C., 1967.